

**PROCES VERBAL DE LA  
REUNION DU CONSEIL  
MUNICIPAL  
DU 2 SEPTEMBRE 2014**

**PRESENTS** : M.M. BOCQUIER,  
CHATEIGNER, BROSSEAU,  
GODREAU à partir du point N°5,  
GABORIT, BLUTEAU, GAUVRIT,  
BRAUD, CAIGNON, SACHOT,  
GERBAUD, ROULLEAU, ROBICHON,  
BRIFFAUD, PRUGNEAUX

Le nouvel employé municipal, Mr Sébastien SIMON est venu se présenter devant le conseil en début de réunion. Il a commencé à travailler le lundi 1<sup>er</sup> septembre.

Le compte rendu de la dernière réunion n'appelle pas d'observation.

Mme Nadine GAUVRIT a été désignée secrétaire de séance.

**1 – VENTE DU LOCAL DE STOCKAGE, CADASTRE ZP 133, SITUE A COTE DU LOGEMENT 53 RUE DE ROCHEREAU** (058-14)

Monsieur le Maire rappelle au conseil qu'une famille s'est porté acquéreur de l'ancien local communal cadastré section ZP 133, qui stockait le matériel du comité des fêtes. Aujourd'hui ce bâtiment n'a plus d'utilité pour la commune. De plus, il a besoin de réparations : toiture, dalles, portail.

Le Maire indique au conseil qu'il doit fixer le prix de vente de ce local qui sera vendu en l'état. Après concertation avec les adjoints et les acheteurs éventuels, Monsieur le Maire propose au conseil la somme de 3 000 € et précise que les frais de diagnostic amiante et termites sont à la charge de la commune.

Après en avoir délibéré et par un vote à bulletins secrets, par 14 oui, le conseil :

- ☛ accepte de vendre la parcelle ZP 133, pour le prix de 3 000 €,
- ☛ dit que les frais de notaire seront à la charge des demandeurs.

Monsieur le Maire a informé le conseil que les acheteurs intéressés étaient Mr et Mme Georges FORTIN, domiciliés 36 rue de la Métairie à Monsireigne.

Le conseil a autorisé Monsieur le Maire ou un adjoint à signer l'acte à intervenir entre la Commune et Mr et Mme Georges FORTIN, en l'étude de Me CADIET, notaire à Pouzauges.

**2 – PROPOSITION D'ADHESION A UN GROUPEMENT D'ACHAT D'ELECTRICITE** (059-14)

Au 1<sup>er</sup> janvier 2016, les tarifs réglementés d'électricité seront supprimés pour les sites raccordés à une puissance électrique supérieure à 36 Kva (tarifs jaunes et verts). Pour aider les communes dans la mise en concurrence des fournisseurs d'énergie, les élus du SYDEV ont décidé, de constituer un groupement d'achat pour la fourniture d'électricité à l'échelle départementale. Ce groupement permettra de maîtriser au mieux les coûts de l'électricité. La convention de groupement est faite pour une durée illimitée et fixe les modalités d'adhésion et de retrait des membres. Après délibération, le conseil souhaite profiter de l'appel d'offre global et autorise Monsieur le Maire à signer la convention constitutive du groupement.

**3 – TRAVAUX DE VOIRIE 2014**

Mr Dominique BROSSEAU, adjoint à la voirie, a présenté l'état des travaux en cours.

Des busages supplémentaires étant nécessaires en complément du marché, des devis ont été établis par la COLAS de Fontenay-le-Comte pour la création d'un busage route des Salinières (coût 5 616 € TTC) et d'un à la Gare (devis de 2 904 € TTC). Mr BROSSEAU indique qu'il y aura également des moins-values. Le conseil prendra la délibération à la prochaine réunion.

Pour le point à temps, le devis de l'entreprise CHARIER TP Sud est accepté pour 5 490 € TTC.

**4 – BATIMENTS - DECISIONS PRISES PAR DELEGATION**

- EGLISE : Accord du devis de Mr Jean-Guy GALLEY, pour les peintures des ouvertures extérieures, pour un montant de 1.195.66 € TTC. Ces travaux vont se réaliser en septembre-octobre.

- CAFE ET LOGEMENT 38 RUE DE ROCHEREAU : Accord du devis de l'entreprise GALLEY, pour les peintures des volets de la façade, pour 1 171.80 € H.T. La commission bâtiment a choisi la couleur.

- GARAGE DU LOGEMENT 38 RUE DE ROCHEREAU : Accord du devis de Stéphane DEVIENNE pour la rénovation du garage, pour 2 768.81 € TTC. Les travaux intérieurs sont terminés. L'enduit extérieur se fera en octobre.

- SALLE DE SPORTS : Accord du devis BRIAND des Herbiers pour le remplacement des plaques translucides en polycarbonate alvéolaires opales pour 14 865.08 € TTC. Ces travaux peuvent se faire sans entraver l'utilisation de la salle en soirée.

## 5 – PANNEAUX DE VOIRIE (060-14)

Monsieur le Maire informe le conseil qu'il est nécessaire d'acquérir différents panneaux de voirie, pour passage à niveau et divers, utiliser par les employés communaux. Compte tenu que ces dépenses ne figurent pas dans la nomenclature et sont d'un montant inférieur à 500 € TTC l'unité, le Maire propose que par délibération du conseil, cette dépense puisse être imputée en investissement. Après délibération, le conseil, considérant le caractère de durabilité, décide d'imputer ces achats en investissement.

## 6 – CAFE – TABAC – JOURNAUX – EPICERIE – INFORMATIONS

Le compromis concernant la vente du fonds de commerce chez le notaire de Pouzauges entre Mr Pascal SIMON, le gérant actuel et les futurs acquéreurs Mr Cédric et Mme Sylvie SEIGNE (qui habitent près de Niort pour l'instant) a été signé aujourd'hui mardi 2 septembre.

Monsieur le Maire rappelle au conseil les montants des loyers : le café (130 €/mois), la licence IV (40€/mois), le local épicerie (100 €/mois) et l'habitation à l'étage (330 €/mois). Le Maire demande au conseil son avis concernant le montant des loyers commerciaux actuels. Il précise que le bail notarié va jusqu'au 13 novembre 2020 et que, sans changement de loyers, celui continuera avec les futurs locataires. Après délibération, le conseil décide de ne pas modifier les loyers.

Une entrevue entre les futurs gérants et les conseillers intéressés est prévue le lundi 15 septembre, à 18 h 30, au café. L'occasion pour Mr et Mme Seigné de présenter leur projet.

## 7 – RAPPORT ANNUEL DU SCOM (Syndicat de Collecte des ordures ménagères)

Chaque conseiller a été destinataire de ce rapport.

## 8 – INFORMATIONS DIVERSES

1. Salle N°3 du sous-sol du foyer rural : Cette salle connaît des problèmes d'infiltrations, le réseau pluvial étant en partie bouché. Par conséquent, son état s'est détérioré. Le problème d'humidité est en train de se résoudre, mais la solution envisagée demande du temps (Il nous faudrait de nouveau un gros orage pour voir si le problème est totalement résolu !). Vu son état, cette salle ne sera pas mise à disposition pour l'instant.
2. Inventaire des zones humides : une réunion avec les membres de la commission aura lieu le 11 septembre à la mairie, à 20 h, afin de présenter le résultat de l'étude avec le CPIE (Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement). Une consultation pour l'ensemble des agriculteurs est prévue le lundi 22 septembre de 14 H à 16 H 30 et le mercredi 24 septembre de 10 H à 12 H 30. Une invitation sera transmise par la Mairie.
3. Garderie Périscolaire : Deux personnes assurent l'aide aux devoirs, le soir, à la garderie. Mme Anne GODREAU, adjointe responsable de la garderie a tenu à remercier ces bénévoles le 1<sup>er</sup> septembre.

L'isolation phonique de la salle près du bureau apporte satisfaction aux dires des utilisateurs. La 2<sup>ème</sup> pièce sera à envisager en 2015.

4. Aire de loisirs de la Métairie : Deux devis ont été demandés pour la pose de panneaux afin d'informer le public sur les règles d'utilisation de cette aire et de ses installations.
5. Visite du musée du Bois Tiffrais : Le pasteur, Mr Denis VATINEL, conservateur du musée, accueillera les élus et leurs conjoints, le samedi 6 septembre, à 16 H,
6. Commission informations : Elle se réunira le lundi 8 septembre, à 18 h, à la mairie

pour finaliser la gazette et étudier les différents devis pour son impression ainsi que celle du bulletin.

7. Prochaines réunions du conseil : Elles sont prévues le mardi 30 septembre, le mardi 28 octobre, le mardi 25 novembre et le lundi 15 décembre à 20 h 30.

8. SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale) : Une réunion publique sur l'élaboration du SCOT « Habitat, économie, cadre de vie, environnement, quel territoire du bocage vendéen dans les 20 ans ? » aura lieu le jeudi 18 septembre 2014, à 18 H 30 à l'espace Herbauges aux Herbiers. Les conseillers municipaux y sont invités.

Le Maire  
Michel BOCQUIER

Vu la secrétaire : Nadine GAUVRIT